

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 13 octobre 2023

Présents :

Le Maire : Marion Anne-Marie.

Les élus : Chambon Marielle, Charre Christophe, Croze Régis, Piteux Hubert-Marie, Tallaron Nicolas, Murillon Arlette, Faure Jérôme.

Procuration : De Pattus Émile à Tallaron Nicolas.

Excusée : Saniel Mandy. Riou Gaetan.

Séance ouverte à 18h30.

Ordre du jour :

1- Approbation du dernier compte rendu de la réunion du conseil municipal du 1 septembre 2023

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

2- Vote subventions associations :

Cance Auto Passion Sport :	100€
Auto port des Boutières :	100€
Eau Vive :	200€
Les Anciens Combattants :	100€
Amicale des Sapeurs Pompiers :	100€
Les Ailes du Mézenc :	100€
Le Gouleyou :	100€
ACCA :	100€
Les Marmottes :	100€
Mez'Art :	100€
Ronde des Sucs :	100€
Age d'Or :	50€
Association des Hautes Boutières :	200€ (sous réserve compte rendu AG 2023 et compte administratifs 2021 et 2022 validés)

3- Prime exceptionnelle de fin d'année aux agents communaux

Pour la reconnaissance du travail effectué, il est proposé une prime de fin d'année de 200€.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

4-Délibération pour changement d'adresse du siège social de la Communauté Montagne d'Ardèche

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

5-Voyage scolaire au Puy du Fou des enfants de Borée scolarisés à l'école de St Martial en CM1 et CM2.

La commune de Borée participera au frais du voyage à hauteur de 74€ par enfant, soit un total de 148€.
Le voyage est prévu du 10/06/24 au 14/06/24.

6- Proposition d'une promesse d'achat de l'école publique en vente en bas du village.

Une proposition de location à 500€/mois est faite pour une période d'un an maximum, simultanément d'une promesse d'achat avec un fond de garantie de 12 000€ déductible du montant total de 120 000€ au terme de cette même période.

Le conseil valide cette proposition :

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

7- Proposition de location de l'appartement du presbytère

L'appartement, du 1^{er} étage, non rénové, sera loué en l'état à 200€/mois. À charge aux locataires d'une remise en état.

8- Rénovation appartement et salle du presbytère

Il est proposé de rénover l'appartement du rez-de-chaussée pour des futures locations saisonnières. L'autre appartement, type F1, bien entretenu par Ève Rastel, sera meublé et mis en location saisonnière. Des travaux seront aussi faits dans la salle du presbytère pour améliorer son confort.

Fin de la séance : 20h